

CONSEIL MUNICIPAL ST JUST SUR DIVE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 SEPTEMBRE à 20H00

ELUS : 11/11 : Benoît LEDOUX, Alain VILGRAIN, Marie-Noëlle DUBOSC, Patrick VAQUIER, Coralie NORSIC, Jean-Paul BAUGÉ, Jimmy SAINTON, Johnny BEAUMONT, Nicolas CHMIELINA, Bernard ROUX, Corine WAVRESKI

Secrétaire : DUBOSC Marie-Noëlle

Convocation du 2 septembre 2020

- ARCHIVES COMMUNALES

Vu l'article L.212-6 et suivants du Code du Patrimoine et L1421-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales qui font de la tenue des archives une obligation légale ;

Considérant que le coût d'un archiviste s'élève à environ 2 700 €/mois, sachant que le temps de travail estimé pour les archives de la commune est d'environ 3 semaines. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité, à une mission de classement de l'ensemble des archives de la commune.

- ECOLE : BILAN RENTREE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée, pas de fermeture de classe. Des projets de découvertes et de sorties sont programmés.

- PERSONNEL : BILAN

M. le Maire informe le conseil municipal que M. ESNAULT Claudy a repris son travail depuis le 28/08/2020. Mme Marie-Laure DEVERRIERE a été embauché en contrat déterminé à compter du 1^{er} septembre 2020 pour une durée d'un an avec un contrat de 20h/semaine annualisé sur l'année 2020-2021.

- JOURNEES DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire informe que les journées du patrimoine auront lieu le samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre 2020. Lors de ses deux journées, l'église sera ouverte au public de 10h à 17h.

- SECURITE ROUTIERE : DESIGNATION D'UN ELU REFERENT

Considérant que le correspondant « sécurité routière » est un élu référent au sein de l'équipe municipale chargé d'assister le Maire dans ses missions de coordination et de mobilisation des acteurs concernés en matière de sécurité routière, qu'il contribue à la prise en charge de la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la collectivité,

Mme Corine WAVRESKI s'étant portée volontaire, le conseil municipal désigne Mme Corine WAVRESKI comme correspondant « sécurité routière » de la commune de Saint Just sur Dive.

- SIEML : GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE

La commune a la possibilité d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique proposé par le S.I.E.M.L. (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire). Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune de Saint Just sur Dive au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

- TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

M. le Maire propose de réunir la commission « bâtiments communaux, voirie-réseaux et matériel » pour mettre en place les futurs projets : les toilettes handicapées de la salle des fêtes et de la mairie, le local sanitaire dans l'atelier communal, la réfection du bâtiment dans la cour de la mairie.

- VENTE PEUPLEURAIES

Le conseil municipal accepte de vendre les peupliers de la Commune prêts à couper et autorise le Maire à demander des devis et d'accepter de vendre au plus offrant.